OUBLIER, C'EST TRAHIR — SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

67e Année. — N° 30
Le Numéro 15 CENTIMES
BUREAUX ET RÉDACTION : Roubaix, Grande-Rue, 71 — Tourcoing, rue Carnot, 33
Abonnem. 3m. 6mois 1an
Nord & limit. 12.00 23.00 45.00
France,Belg. 13.00 26.00 48.00
Union post. 16.60 31.20 62.40

Journal de Roubaix

ROUBAIX : Téléph. 34; Inter, 1199. DIRECTRICE : Madame Veuve ALFRED REBOUX TOURCOING : Téléph. 37

67e Année. — N° 30
LUNDI 30 JANVIER 1922
Les ANNONCES et les ABONNEMENTS sont reçus : 71, Grande-Rue, Roubaix ; 33, rue Carnot, Tourcoing

LE MARÉCHAL FOCH
au Congrès des Combattants du Nord, à Lille

LA RÉCEPTION DE L'ILLUSTRE SOLDAT A LA PRÉFECTURE

M. Emile Toulemonde lui présente la requête des pères des combattants morts pour la Patrie

LE BANQUET: NOMBREUX DISCOURS. CLOTURE DU CONGRÈS

Le maréchal Foch avait bien voulu répondre à l'appel des Anciens Combattants du Nord, réunis en Congrès. Il fut au milieu d'eux, dimanche, à Lille. Ceux-ci lui en témoignèrent toute leur joie par une réception chaleureuse, enthousiaste.

Aux Anciens Combattants, s'était jointe la population lilloise, celle aussi de la région accourue avec les pères de familles nombreuses du Nord, groupés à l'occasion de leur assemblée générale. La manifestation de respect et d'émouvante sympathie envers le glorieux soldat, en acquit ainsi un caractère plus grandiose.

L'arrivée du maréchal

C'est par le train entrant en gare à 11 heures 10, qu'est arrivé le maréchal Foch.

Les notabilités se trouvent réunies dès avant 11 heures pour le recevoir : MM. les généraux Lacapelle et Grégoire; Naudin, préfet du Nord; Mgr Quilliet, accompagné de MM. les vicaires généraux Jourdain et Delbroucq; Pajot, secrétaire particulier; le chanoine Régent, aumônier militaire; Potié, sénateur; Charles Delesalle, René Lefebvre, Pasqual, Loucheur, des Rotours, députés du Nord; Roquette, député de l'Aveyron; Fleiß, procureur de la République; M. l'intendant Lombardot; les colonels Verstraete, de la gendarmerie, Gosart, du 6e chasseurs, Legay, de l'état-major. Bride, le capitaine Bornecq; MM. Barret, inspecteur principal; Rosenthal, inspecteur adjoint de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord; Maquet, chef de gare; Richelmi, commissaire spécial; MM. Achille Glorieux, Emile Toulemonde, président de la Chambre de Commerce de Roubaix; Nicolle, président de la Société Industrielle; Delepoulle, président des « Amis de Lille », etc...

A l'heure exacte, le train entre en gare, et MM. Olivier, président de la Fédération des Combattants du Nord; Schaepelynck, président de la section de Lille; Lepoivre, Cassel, Fontenaille, Jaune, président de la Fédération belge, s'approchent du wagon-salon avec les autorités, pour saluer le maréchal. Celui-ci descend sur le quai et très simplement serre la main à tous ceux qui l'entourent. Il est en tenue bleu foncé, le pardessus entr'ouvert laisse voir sur la poitrine la médaille militaire et la croix de guerre. Il porte à la main un jonc terminé par un petit pommeau d'or; les jambes sont enfermées dans de hautes guêtres de cuir jaune.

Dès que la foule l'aperçoit, ce sont des acclamations : « Vive Foch! Vive le maréchal! » Des chapeaux s'agitent de toutes parts. Ces acclamations redoublent quand le vainqueur se montre sur la place de la Gare.

Mais presque immédiatement le silence se fait, car la musique du 43e R. I. joue la « Marseillaise ». Le chant national exécuté, le maréchal passe en revue la compagnie de notre régiment d'infanterie qui est alignée face à la gare avec le drapeau et que commande le colonel Rat.

Le cortège se forme alors, précédé d'un peloton de chasseurs à cheval avec les trompettes du régiment, et, si le ciel n'est guère souriant, du moins la pluie a cessé et le double cordon qui borde les trottoirs et que forment les anciens combattants, les mutilés et les sociétés d'anciens militaires avec leurs drapeaux, et les saluts de la population accompagnés de bouquets de violettes, les drapeaux qui claquent aux fenêtres forment un spectacle heureux et vivant qui compense amplement la tristesse de ce jour pluvieux.

M. LOUCHEUR, député du Nord, ancien ministre

Le défilé sur la Grand'Place

C'est toujours au milieu des cris sympathiques qu'on arriva sur la Grand'Place, qui est complètement libre, mais que borde un épais cordon formé des sociétés de gymnastique et des étudiants des deux Universités, derrière lesquels s'est massée une foule nombreuse.

Le maréchal et sa suite se placent devant la colonne. La musique du 43e, placée à droite, joue un pas redoublé, et les anciens combattants défilent dans un ordre impeccable. Ils sont suivis de tous les groupes massés sur la place.

On remarque volontiers les acclamations exubérantes des étudiants, qui donnent une note très caractéristique.

Le cortège se dirige alors vers la Préfecture.

Les réceptions à la Préfecture

Place de la République, la foule est dense pour saluer le chef illustre. Lorsqu'il arrive en automobile, à l'heure militaire, Foch est acclamé.

Alerte, il gravit l'escalier de la cour d'honneur, suivi de toutes les personnalités qui l'accueillirent à la gare, et pénètre dans le grand salon.

LE MARÉCHAL FOCH

De sa figure émane une indomptable énergie, mais aussi une tendresse triste. Nul homme n'est plus modeste, plus simple. Ceux qui l'approchèrent, furent surpris par cette cordialité un peu brusque qui intimide tout d'abord, mais séduit si vite.

Les anciens combattants, les présidents des sociétés et groupements d'anciens combattants sont alors introduits. En leur nom, M. Olivier, président de la Fédération du Nord, exprime au maréchal leur reconnaissance, leur admiration et leur affection filiale. Dans la tranchée, dit-il, nous avons appris à connaître le soldat énergique et le père. Nous voulons rester, dans la paix, vos enfants.

A ces anciens soldats du Nord, Foch est heureux d'apporter un affectueux salut.

Rappelant les situations périlleuses de la grande guerre, le grand capitaine rend hommage aux vertus du soldat français « qui, dit-il, n'avait qu'un objectif : sauver la patrie, objectif qui ne nous permettait pas de reculer ».

Par des conseils sur l'action de demain, le maréchal termine son allocution : « Dans la paix durement conquise, proclame-t-il, accordez le même dévouement à la patrie, restez fidèles aux principes d'ordre sans lesquels rien ne peut marcher et pour la sauvegarde desquels vous devez être prêts à vous faire tuer, oui, à vous faire tuer. Enfin, restez unis dans le même idéal et dans le même but : la grandeur de la France ».

Bien cordialement, il serre ensuite la main de ses anciens frères d'armes. Il a un mot tout particulier pour M. Janne, président des Anciens combattants belges, à qui il rappelle l'étroite fraternité des deux peuples au cours de la guerre.

A M. Cauchy, de Tourcoing, qui exprime sa reconnaissance au généralissime pour le beau geste qu'il eut à l'armistice, lorsqu'il commanda cinquante automobiles pour ramener en leurs foyers 500 hommes exténués et malades que les boches avaient traînés en Belgique, Foch répond « qu'il avait connaissance des abominations commises par l'ennemi et qu'il avait hâte d'y mettre fin. »

Les pères des combattants

Mais voici un impressionnant défilé, celui des pères des combattants, dont les fils sont morts pour la Patrie. A leur arrivée, le grand chef, d'ordinaire impassible, ne peut maîtriser son émotion. Le soldat s'efface devant le père. La pensée du maréchal se reporte aussitôt vers son fils Germain Foch, aspirant au 131e régiment d'infanterie, tombé glorieusement au champ d'honneur.

Les délégués des 7.751 familles nombreuses du Nord entourent le maréchal. Eux aussi sont émus aux souvenirs de leurs chers disparus, mais la fierté d'être reçus par le glorieux soldat l'emporte un moment sur la douleur.

A leur tête se trouvent: MM. Alfred Thiriez, vice-président de la Fédération des Unions de familles nombreuses; Toulemonde, président de l'Union de Roubaix, Romain Flipo, président de l'Union de Tourcoing; Guilbaut, conseiller général; Nicolle, président de la Société Industrielle; Julien Thiriez, René Wibaux, Achille Glorieux et Bossut, de Roubaix, etc., etc.

En leur nom et au nom des grandes familles du Nord aux armées, M. Toulemonde adresse au maréchal une vibrante requête en faveur du vote familial.

La requête présentée au maréchal par M. Emile Toulemonde

De cette requête dont le « Journal de Roubaix » a donné, dimanche matin, une substantielle analyse, nous détachons le passage suivant qui en est l'entrée en matière.

Les pères de famille qui vous présentent cette requête, Monsieur le Maréchal, partagent avec vous le douloureux honneur d'avoir offert un, et quelquefois plusieurs de leurs fils, pour le salut de notre Patrie.

Nous sommes ici les représentants de 7.751 familles de notre département du Nord qui ont donné chacun plusieurs fils aux armées que la France a levées pour sa défense de 1914 à 1918. En ces années-là, vous avez, Monsieur le Maréchal, rendu de grands services à notre Patrie.

Vous pouvez, aujourd'hui, lui en rendre de plus grands encore.

En 1914, la France avait devant elle deux ennemis: celui de l'extérieur, l'Allemagne, que vous avez abattu; celui de l'intérieur, beaucoup plus redoutable, la **dépopulation**, qui nous menace maintenant plus tragiquement que jamais.

Un peuple peut se relever des plus grands désastres militaires: des nations submergées plusieurs siècles durant sous une invasion étrangère, comme la Pologne et l'Irlande, ont pu, grâce à la fécondité de leurs foyers, reprendre leur place au soleil.

Mais, lorsque les familles se dissolvent, lorsque les femmes redoutent la maternité, alors comme le disait Roosevelt, la nation tremble sur le bord des plus grands abîmes.

Ces abîmes, Monsieur le Maréchal, vous savez que la France les côtoie, et nous pensons que vous pouvez l'en écarter.

Puis, M. Toulemonde donne communication des deux vœux que formulent les 7.751 pères de famille dont il est le porte-parole :

Le premier vœu demande que le gouvernement prenne toutes les mesures nécessaires afin que soit résolue la question capitale de ce temps, pour la France, la dépopulation, pour l'honneur et le salut de la Patrie, pour éviter, à nos familles, à nos enfants, les fléaux d'une nouvelle invasion.

Le second vœu réclame le seul véritable remède à la dépopulation. Le nombre des Français diminue parce que la France a pris pour base de son organisation politique, économique et sociale une conception individualiste qui est fausse.

Une nation, une patrie, n'est pas une agglomération temporaire d'individus, c'est une association permanente de familles.

Une patrie n'est pas une entité inerte, ni une terre féconde, ni des fermes et des usines, ni même la pierre du foyer; tout cela, c'est le cadre de la Patrie.

La Patrie, la France, c'est la race française, association étroite des familles qui ont vécu sur notre sol, association des vivants avec les morts et avec ceux qui naîtront de ces familles.

C'est pour cette Patrie, pour la race française, que nos fils sont morts.

Les chefs de ces familles qui perpétuent la race ne peuvent plus être confondus avec ceux qui la détruisent en refusant d'avoir des enfants. Les chefs des familles nombreuses doivent avoir dans la cité, la région, la nation, une importance sociale et politique égale au nombre de citoyens, de combattants, de travailleurs, de bienfaiteurs de jeunes mères qu'ils apportent à la Patrie en lui donnant de nombreux enfants.

Cette importance ne peut se traduire pratiquement que par le « vote familial » qui consiste à donner à chaque père autant de voix qu'il élève d'enfants à son foyer.

Et concluant, après un émouvant plaidoyer en faveur du vote familial, M. Toulemonde dit au maréchal :

Puisque le vote familial est reconnu par tous les pères de famille de France comme le seul remède efficace à cette dépopulation qui entraîne la ruine morale et matérielle de toutes nos familles, nous vous demandons, Monsieur le Maréchal, au nom de nos fils, de le revendiquer avec nous, pour la France.

Des applaudissements saluent ces légitimes revendications que va faire siennes le maréchal.

La réponse du maréchal

« La cause que vous défendez, dit-il, m'est particulièrement chère en tant que père de famille et Français.

» Le procédé dont vous parlez n'est peut-être pas très régulier, mais je l'accepte, tout en avouant ma faiblesse, car je n'ai pas voix au chapitre. Cependant, je vous promets d'agir dans la mesure du possible.

» Vous représentez l'avenir et le passé. De quels sacrifices héroïques vos enfants n'ont-ils pas donné l'exemple? Qu'auraient-ils dit si leur mort ne devait servir à rien! Oui, nous sommes persuadés que l'avenir de notre race est dans la famille qui, en France, est le foyer moral le plus caractéristique

» Je forme des vœux pour le développement de vos groupements et m'associe de tout cœur à toutes les mesures nécessaires au succès de vos revendications. »

Individuellement les pères des combattants sont présentés au maréchal. L'un d'eux eut quatorze enfants dont trois sont morts pour la France. Foch s'incline et félicite. Les éloges vont aussi à M. Bossut, de Roubaix, dont le fils fut le commandant de « l'armée des tanks », tombé au champ d'honneur.

M. PASQUAL, député du Nord

Foch apparaît au balcon de la Préfecture

Au cours des réceptions, on avait entendu quelques acclamations réitérées. C'était les étudiants qui poussaient un « chic » au grand soldat, sans jamais se lasser, lui réclamant le maréchal pour l'acclamer.

Plusieurs d'entre eux, aux sollicitations de leurs camarades, Foch parut au balcon entouré du général Lacapelle et des officiers de sa suite. Une immense et puissante acclamation l'accueillit.

« Je salue, dit-il, la jeune France. Suivez les exemples glorieux de vos aînés afin de vous montrer dignes de la Patrie. »

Les acclamations redoublent non moins puissantes. Le maréchal salue et se dirige aussitôt vers l'auto qui devait le conduire au banquet des Anciens combattants.

Le banquet

Un banquet suivit, qui fut servi par les soins de la maison Maréchal, dans une salle parfaitement appropriée, celle du nouveau « Foyer du Soldat », rue de la Barre.

Des attributs militaires, des drapeaux ornent les murs. Un grand portrait du maréchal frappe les regards. Dans le salon de lecture qui domine de son balcon la salle principale, la musique de l'U.N.C., dirigée par M. Dupuis, exécute la « Marseillaise » au moment de l'entrée des convives au nombre de 200.

Foch préside. Aux personnes déjà citées viennent s'ajouter MM. Crespel, Vandamme, députés; Alfred Descamps, président de la Chambre de commerce de Lille; Guilbaut et Scalbert, conseillers généraux; Cocien, conseiller municipal; un groupe d'anciens combattants alsaciens-lorrains; MM. Boussard Jean et Paul Crépelle et Albert Deswarte.

A un moment l'électricité fut éteinte et un jour discret fut tamisé dans la salle; le banquet fut alors coupé par une projection cinématographique du plus heureux effet. L'on put lire d'abord sur l'écran ces mots: « Le Foyer du Soldat est heureux et fier de saluer le grand et glorieux artisan de la victoire ». Puis les projections firent assister les convives au défilé des fêtes de la victoire, avenue des Champs-Elysées. Le passage des maréchaux Foch et Joffre fut salué de frénétiques bravos. Pendant qu'on tournait le film, la musique de l'U.N.C. jouait des pas redoublés.

Le premier toast fut prononcé par M. Olivier, qui fit allusion au voyage triomphal que Foch venait de faire en Amérique. Puis il montre ce que fut le courage des gars du Nord, souffrant d'une affreuse torture morale et se montrant au feu les meilleurs soldats.

M. Naudin, préfet du Nord, félicite le vaillant artisan de la grande victoire et celui qui fut pendant la guerre ministre de l'armement.

M. Coolon parle au nom de la municipalité. Il boit à la prospérité de la Fédération.

M. Charles Delesalle, au nom des parlementaires mobilisés, rappelle qu'il fut le premier officier français venant saluer Foch dans Lille reconquise. Il dit la vaillance et le calme courage des Flamands; le poilu du Nord a subi une dure épreuve, il ne veut plus la subir à nouveau. Il veut être assuré d'une paix que l'on imposera par la force si c'est nécessaire.

M. Pasqual note les avantages qui viennent d'être récemment accordés aux anciens prisonniers de guerre.

M. Loucheur excuse M. Daniel Vincent, et fait l'éloge des hommes froids du Nord : « La Flandre, dit-il, est le foyer de la France, c'est sur cette terre des Flandres que vous avez obtenu, Monsieur le Maréchal, vos premiers succès sur l'Yser où vous avez été obligé de retenir par le fond de la culotte, comme vous le disiez vous-même, certains qui voulaient fuir. »

Le maréchal Foch se lève et de suite on se lève et on applaudit.

« Je désire, dit-il, vous exprimer le grand plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu des combattants du Nord. Je garde un profond souvenir du premier Corps que j'ai pu apprécier, et dont les hommes montrèrent pendant la guerre une merveilleuse allure. J'ai essayé d'arracher cette région lors de la course à la mer et plus tard j'éprouvai de l'angoisse en cherchant les moyens de la reconquérir. J'avais toujours les yeux fixés sur le Nord, car je savais que les plaines de Belgique ont toujours été les champs de bataille où se sont liquidées les destinées de l'Europe. Mais il fallait des moyens appropriés; nous les avons trouvés, grâce à un enfant du Nord, M. Loucheur. Sans lui, peut-être n'aurions-nous pas eu l'armement suffisant pour repousser l'ennemi. Il faut maintenant jeter les yeux vers l'avenir et songer à régénérer le pays par le travail. »

LA SÉANCE DE CLOTURE DU CONGRÈS

C'est à pied, à la fin du banquet, que le maréchal voulut gagner la nouvelle Bourse où devait se tenir la séance finale du Congrès.

Sur le seuil de l'élégant perron de ce joyau architectural, M. Alfred Descamps, président de la Chambre de Commerce a reçu un grand vainqueur auquel il adressa quelques mots très simples, mais partant du cœur. Il le pria également d'accepter un jeton de présence de la Chambre, c'est une médaille en argent dont l'avers représente Philippe de Girard contemplant les ruines de son usine démolie et le revers le monument de la vieille Bourse.

Le grand hall est déjà rempli d'une assistance imposante. La vaste estrade aménagée du côté de la colonnade est entourée des drapeaux des Associations. Bientôt Foch apparaît.

ALLOCUTION DE M. OLIVIER

Le président de la Fédération exprime au maréchal toute la fierté qu'il éprouve, ainsi que ses camarades, pour la marque d'affection qu'il a donnée aux Anciens Combattants, en acceptant la présidence de leur Congrès. Il remercie également M. le Préfet, le général Lacapelle, les parlementaires et en particulier M. Loucheur, dont l'amicale démarche en faveur des Combattants leur a valu l'honneur qui leur est fait.

Il salue les délégués des grandes associations et M. Janne, président de la Fédération des Combattants belges.

Se tournant ensuite vers le maréchal, M. Olivier fait un émouvant éloge du grand chef qui conduisit nos armées à la victoire.

« Nos acclamations vous disent notre vive reconnaissance. Les provinces du Nord et de l'Est, provinces martyres que l'envahisseur a souillées pendant des années, ont été rendues par vous à la mère-patrie. »

Le président de la Fédération retrace l'état d'âme des poilus du Nord pendant la guerre, dans des conditions morales particulièrement pénibles. Ce sont ces mêmes soldats qui, après avoir déposé les armes, ont aujourd'hui à reconstruire le pays dévasté. Ayant consenti jusqu'au dernier sacrifice pour le salut de l'humanité, ils gardent leur foi en un avenir de justice pour effacer à jamais l'horrible formule « La force prime le droit ».

Ce sont ces soldats qui acclament en vous leur chef vénéré qui a fait triompher l'idéal sur le matérialisme brutal d'une horde héritière des vandales.

L'allocution du président a été vigoureusement applaudie.

ALLOCUTION DE M. SCHAEPELYNCK

Avant de se séparer, affirme le dévoué président de la section lilloise, les Anciens Combattants du Nord, réunis pour la première fois en Congrès à Lille, au milieu des ruines non relevées, ont voulu proclamer aussi solennellement qu'il était en leur pouvoir, leurs droits sur la nation.

Le peuple français, qui a su assurer par ses propres forces, la défense de sa liberté, comprend deux catégories de citoyens : les défenseurs et les défendus. Ceux-là, en raison de leur devoir périlleux et de leur mission glorieuse, ont des droits sur ceux-ci.

Les morts ont droit au culte pieux et fidèle de la nation; leurs veuves et leurs orphelins, à sa maternelle protection.

Les mutilés ont droit au respect de leurs concitoyens et à leur justice. Les combattants ont droit à leur reconnaissance.

Les défenseurs des morts, les mutilés et les combattants forment une seule cohorte de la nouvelle noblesse française. La victoire est leur fief commun; elle demeure la propriété collective de tous ceux qui ont combattu et vaincu. La victoire est une et indivisible; il n'est loisible à aucun pouvoir de renoncer à aucun de ses bénéfices : ils ont été fixés d'une façon définitive et minima dans le Traité de Versailles et nul ne peut les modifier ni accepter qu'ils le soient.

M. Schaepelynck résume rapidement les droits imprescriptibles des Combattants : droit à la sécurité, fruit de leur victoire; droit à la liberté et droit au travail qui, seul, l'assure; droit à la justice de leurs concitoyens, leurs intérêts légitimes devant primer ceux de tous; en un mot, droit au bonheur que l'ancien combattant s'est acquis et confirmé par quatre années de labeurs, de souffrances et, le plus souvent, au prix du sang versé.

Sécurité, travail, justice et bonheur, les Anciens Combattants attendent tout de leur victoire et de ses seules conséquences. Ils ne souffriront pas d'en être frustrés.

ALLOCUTIONS de MM. JANNE & BALAVOINE

M. Janne affirme la sympathie des combattants belges pour leurs frères d'armes français.

M. Balavoine, président de la Fédération des mutilés, insiste pour le respect des droits des combattants. Nous avons contre nous, dit-il, ceux qui, comme l'exprimait M. Maginot, n'ont pas fait la guerre, n'en ont pas souffert, ou même en ont profité.

ALLOCUTION DE M. AIMÉ GOUDAERT
Secrétaire général de la Fédération

Le secrétaire général félicite ses camarades d'avoir substitué dans le cadre du département, à l'organisation morcelée des associations locales la fédération de ces différentes associations.

Cette fédération, ajoute-t-il, qui formera le bloc de nos volontés tendues pour la défense de nos droits, sera la force irrésistible qui réalisera le mot d'ordre et de fraternité, de tolérance mutuelle et d'union, héritage sacré de nos morts glorieux qui ont tout donné pour la grandeur de la Patrie.

C'est pour maintenir entre nos troupes la liaison nécessaire que nous avons créé « L'Ancien Combattant du Nord », organe absolument indépendant, libre, impartial, à l'écart de toute politique de parti.

Après avoir exposé les buts généraux et supérieurs dont le journal sera l'interprète, M. Goudaert assure qu'il sera également précieux pour la défense des buts particuliers de la Fédération.

Nous avons rêvé dans les tranchées d'une société plus juste, mieux ordonnée et plus heureuse que la nôtre, fondée non sur la haine mais sur la fraternité et l'amour; nous voulons donner à ce beau rêve un commencement de réalisation et nous étudierons le moyen de nous aider les uns les autres par nos bureaux de placement, nos conseils juridiques et médicaux et par nos caisses de secours. Enfin, nous signalerons les abus et les injustices et nous réclamerons pour tous la sécurité et le droit au travail qu'ont mérités les poilus vainqueurs. Cet organe va devenir l'agent de liaison qui nous manque pour atteindre l'ancien combattant jusque dans son village le plus éloigné.

Prenez tous l'engagement absolu de le soutenir pécuniairement et comprenez que pour que la victoire porte ses fruits, il faut continuer notre effort, le poursuivre jusqu'au bout!

M. ALFRED THIRIEZ

M. Alfred Thiriez donne connaissance des deux vœux dont nous parlons d'autre part et rédigés par l'Association des familles nombreuses.

M. LOUCHEUR

Puis, M. Loucheur remercie le maréchal d'avoir accepté l'invitation des poilus du Nord et rappelle les circonstances angoissantes dans lesquelles Foch devint le chef suprême des armées alliées et celle où, le 24 août 1918, M. Poincaré lui remettait le bâton de maréchal.

LE MARÉCHAL

Enfin, le dernier orateur, le maréchal Foch, se lève. Il dit une fois de plus toute sa sympathie pour de beau, le rude soldat qu'est le gars du Nord, pour sa ténacité, son énergie, sa confiance.

« J'ai une joie particulière, dit-il, à vous voir revenus à votre activité de la paix: vous êtes restés les mêmes dans ce milieu, ne changez pas. Vous avez accompli en guerre une tâche considérable, celle de la paix n'est pas moins lourde. La restauration du pays demandera de longs et tenaces efforts, du calme, de la patience, de la suite dans les idées, vous pourrez donner tout cela.

On a dit que la victoire était due à l'unité de commandement. Ce n'est la façade. (Cris dans la salle: Non, non). Ce qui a fait la victoire, c'est l'unité des sentiments qui nous animaient. Cette unité fera encore notre force dans la paix; poursuivez sans hésitation le but que vous avez visé et nous arriverons ensemble à faire la paix que nous ambitionnons en appliquant les vertus qui caractérisent si bien votre race. Je suis heureux de vous voir les mêmes qu'au front et j'ai confiance dans votre sagesse.

» C'est sur ces mots que je vous salue et vous dis: au revoir »

Un vigoureux vivat flamand est alors entamé.

Le départ de Foch

Mais l'heure presse; on se hâte de sortir du grand hall. Un peloton de cavaliers du 6e fait déjà face à la Bourse. Il prend la tête du cortège que piquent de leurs couleurs vives les drapeaux des associations.

Le maréchal et les personnalités qui l'accompagnent gagnent le wagon-salon qui, sur le quai 8, est accroché au train formé spécialement. Il est entouré des anciens combattants qui chantent encore un vivat flamand. Foch se voit forcé de monter dans le wagon où plusieurs vont l'assiéger littéralement et on lui passe des cartes, des menus, etc., sur lesquels il appose sans discontinuer sa signature.

A 16 h. 15, le train part, longeant la file des drapeaux qui se dressent sur le bord du quai.

Avec le maréchal ont pris place, notamment, MM. Loucheur et René Lefebvre.

LA FIN DU CONGRÈS

Pendant ce temps, le Congrès de la Fédération prenait fin à la Bourse du Commerce, par la lecture des vœux adoptés la veille.

Les deux suivants nous sont communiqués:

LA PART DU COMBATTANT

Vœu que la part du combattant soit définitivement établie sur des bases à étudier entre les Pouvoirs publics et les délégués des Associations de Mutilés et de Combattants.

LE VOTE FAMILIAL

Les Combattants reconnaissent les droits des familles nombreuses, surtout de celles qui ont donné des défenseurs au pays pendant cette dure guerre. Mais ils demandent qu'il soit accordé d'abord voix supplémentaires à ceux qui ont fait leur devoir de Français en défendant le pays, ne pouvant vu les circonstances qui les ont tenus séparés des leurs, remplir en même temps leur devoir familial.

Le vote familial deviendrait injuste en partie, si ceux qui se sont battus ne pouvant pendant ce temps penser à l'augmentation de leur famille, se voyaient désavantagés au profit d'individus qui n'ont pas fait leur devoir.

Ce vœu a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.

Mort de M. Georges Desplas
ancien député, ancien Ministre des Travaux publics

Paris, 29 janvier. — M. Georges Desplas, avocat à la Cour, ancien député, ancien président du Conseil municipal, ancien ministre des Travaux publics, est décédé ce soir.

M. Georges Desplas, né [illegible] de 66 ans, était [illegible] de Boulogne.

L'Assemblée générale des Familles nombreuses du Nord de la France à Lille

MM. Isaac, ancien ministre, et Louis Watine la président
La réunion. Les discours du banquet

LA REUNION A LA SOCIETE INDUSTRIELLE

L'assemblée générale annuelle de la Fédération des Unions de familles nombreuses du Nord de la France, s'est tenue, hier dimanche, dans la matinée, dans la grande salle de la Société Industrielle, sous la présidence de M. Isaac, ancien ministre, président de la Fédération, ayant, à ses côtés MM. Roquette et Roulleaux-Dugage, députés; Davignon, directeur de la Revue Générale, sénateur de Belgique; Louis Watine président de la Fédération du Nord de la France; Alfred Thiriez, comte d'Hespel, Romain Flipo, Mulliez, vice-présidents; Tournoux, secrétaire général; Nicolle, président de la Société Industrielle; Emile Toulemonde, Achille Glorieux, etc., etc.

Cette imposante assemblée était une manœuvre de cadres, à laquelle assistèrent les présidents des groupements locaux, ainsi que leurs délégués. Plus de 400 localités, groupées en 160 associations locales ou cantonales, étaient représentées.

Actuellement, la Fédération du Nord de la France porte son action sur le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne et la Somme.

LE RAPPORT DE M. LOUIS WATINE

Le Président de la Fédération du Nord de la France, après avoir remercié M. Isaac de sa présence, expose longuement les résultats d'une année particulièrement féconde. L'idée maîtresse qu'il développe est la suivante : Concentrer les forces pour permettre une action utile sur les parlementaires en vue surtout de faciliter le vote des lois familiales.

L'orateur insiste ensuite sur la nécessité de rattacher sous certaines conditions les groupements régionaux à la Fédération nationale des Associations familiales, tout en gardant leur autonomie.

Actuellement, le groupe du Nord représente 160 unions, 500 localités, 5800 foyers, 60.000 enfants. Ce sont là des chiffres éloquents soulignés de longs applaudissements.

La Fédération a pris une large part aux expositions de puériculture, à l'exposition des œuvres sociales de Lille, Cambrai, Douai, Valenciennes et tout le monde se rappelle la campagne qu'elle a menée en faveur des lois familiales.

Faut-il rappeler encore sa participation au Congrès de Bruxelles, son intervention auprès des syndicats médicaux pour obtenir une révision du tarif des accouchements, les avantages obtenus sur les chemins de fer.

M. Watine, en quelques mots, expose en résumant les différents avantages que la Fédération espère pouvoir obtenir en faveur des familles nombreuses, rend hommage au dévouement du secrétaire, M. Georges Tournoux, rédacteur du prospère Bulletin Familial, pour le succès duquel un chaleureux appel est fait.

L'ELECTION DU BUREAU

Il est ensuite procédé à la réélection du Bureau. M. Louis Watine est élu président; MM. Alfred Thiriez, Romain Flipo, le comte d'Hespel, Mulliez et Bourré, vice-présidents; M. Tournoux, secrétaire; M. Michel Scalbert, trésorier.

Comme modifications aux statuts, il est notamment décidé que la Fédération considérera comme familles nombreuses celles qui ont quatre enfants et plus.

M. Alfred Thiriez entretient l'auditoire de deux questions éminemment pratiques : celle d'ordre financier, qui consiste surtout dans le mode de payement et l'importance de la cotisation, et celle de l'union nécessaire pour obtenir des résultats réconfortants.

Lecture est ensuite donnée par M. Watine des vœux qui sont tous adoptés, et qui concernent le sursalaire familial, le vote familial, les avantages militaires aux enfants des familles nombreuses, les médailles à accorder, la répression de la propagande immorale, la censure des films cinématographiques, etc., etc.

DISCOURS DE M. ISAAC

Dans un remarquable discours, l'ancien ministre du Commerce envisage la question des familles nombreuses au point de vue patriotique et international. Les congrès qui se sont organisés au lendemain de la guerre ont établi un grand courant d'opinion favorable à la défense des familles nombreuses. Il s'agit de savoir si la France vivra ou ne vivra pas.

L'orateur nous parle de l'Allemagne, de la fécondité de ses mères de famille, qui préparera sa revanche si notre natalité continue à diminuer.

En Italie, en Espagne, elle dépasse également de beaucoup la nôtre. Il s'agit de savoir si, dans 30 ou 40 ans, la France aura repris son essor. L'augmentation du nombre des naissances ne peut être obtenue que par le développement du sentiment de la famille. M. Isaac regrette ce mot égoïste : « Les familles nombreuses, c'est très joli chez les autres », égoïsme heureusement plus rare dans le Nord que dans le reste de la France.

Les pays riches qui ont eu peur de l'enfant se sont tous appauvris. L'orateur cite l'exemple de la Gascogne et du Gers où, faute de bras, les propriétés ont sensiblement diminué de valeur. Et, fait remarquable, on ne vit pas vieux dans les pays de natalité faible. Il demande quel sera la ligne de démarcation que l'on fait entre les régions de France de ne pas généraliser. La Lozère, l'Aveyron, par exemple, ont beaucoup de familles nombreuses. Le dernier recensement prouve heureusement que la natalité se relève dans plusieurs provinces, même en Normandie.

Les pères de familles sont unanimes à demander ce que les parlementaires feront pour eux. M. Isaac affirme que « leur état d'esprit est excellent », mais conseille aux groupements de rappeler à leurs députés la nécessité de voter les lois favorables aux familles nombreuses. La Ligue pourraivra son œuvre sans se lasser. C'est ainsi qu'elle agira énergiquement contre la décision de la Commission de l'armée de ne pas tenir compte des avantages à accorder aux enfants des familles nombreuses au point de vue de la durée du service militaire.

M. Isaac termine, très applaudi, en déclarant que la défense des familles nombreuses sera l'œuvre que la Fédération poursuivra sans se lasser.

De chaleureuses acclamations ont salué ces dernières paroles.

LE BANQUET

A midi trente, un banquet servi dans les salons de l'Hôtel Maréchal, réunissait environ deux cents personnes autour de M. Isaac, député, ancien ministre du Commerce, président de la Fédération nationale des familles nombreuses.

A la table d'honneur prenaient place [illegible] Watine, président de la Fédération du Nord; Alfred Thiriez, Romain Flipo, le comte d'Hespel, Mulliez, Bourré, vice-présidents de la Fédération [illegible]; Tournoux, secrétaire [illegible]